

Assemblée Générale 2021 - Samedi 13 Novembre 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 COMMISSION FORMATION

La commission formation s'est réunie à de nombreuses reprises la saison dernière, essentiellement par visio.

Un groupe de travail spécifique consacré à la préparation de la certification Qualiopi a réuni élus et salarié de façon régulière dans le cadre de l'accompagnement réalisé par le cabinet Terre d'avance, jusqu'à l'audit de certification de mars 2021 (voir plus bas).

FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS PROFESSIONNELS

RESULTATS DEJEPS, DESJEPS

Promotion 2021

DEJEPS 2020/2021 : 38 stagiaires, 33 diplômés soit 86% de réussite

DESJEPS 2020/2021 : 25 stagiaires, 15 diplômés soit 60% de réussite (*le pourcentage paraît peu élevé car certains stagiaires ont choisi un parcours sur 2 ans et seront diplômés à l'été 2022*)

Promotion saison 2022

DEJEPS 2021/2022 : 37 stagiaires (Formations en cours)

DESJEPS 2021/2022 : 21 stagiaires (Formations en cours) - -

RESULTATS CQP EDUCATEUR DE TENNIS :

CQP ET 2020/2021 : 80 stagiaires, 79 diplômés 98% de réussite

CQP ET 2021/2022 : inscriptions en cours

La ligue Occitanie est au 1^{er} rang en nombre de stagiaires formés pour la saison 2021.

Nouvelles habilitations pour accroître l'offre de formation:

DEJEPS = La ligue Occitanie est à présent habilitée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour la mise en place d'une 3^{ème} formation menant au diplôme du DEJEPS (sur le site du Cap d'Agde, en partenariat pour l'apprentissage avec le CFA Occitanie. Faute de candidats en nombre suffisant, cette formation n'a pas ouvert en septembre 2021.

De nombreux comités soulignent un déficit d'enseignants diplômés d'Etat donc le centre de formation va mener une campagne de communication précoce pour les tests d'entrée en formation 2022.

Titre à finalité professionnelle TFP Padel = la ligue bénéficie d'une habilitation délivrée par le LIFT en mars 2021 pour cette formation innovante. L'Occitanie est la première Ligue en France à obtenir l'habilitation et à lancer cette formation. Suite aux tests de sélection en septembre 2021, 22 stagiaires entrent en formation du 25 octobre 2021 au 29 avril 2022.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

Durant la saison 2020/2021 : de nombreux modules ont été proposés aux enseignants : Diplôme Fédéral de Moniteur de Padel, la préparation physique du jeune joueur, formation d'entraîneur des 10 ans et moins, formation d'entraîneur des 14 ans et moins, préparation mentale niveau 1 et niveau 2, préparation aux tests de sélection et Sport Santé Bien Etre.

Pour la saison 2021/2022 : le catalogue en cours de rédaction.

Ces formations seront finançables par des actions collectives (Pas de démarches administratives d'inscription et de coût pédagogique pour les clubs si le club est à jour de sa cotisation à la formation Professionnelle auprès de l'AFDAS)

CONSEIL DES ENSEIGNANTS

Comme souhaité par la nouvelle gouvernance emmenée par Gilles MORETTON, la Ligue Occitanie a mis en place des représentants des enseignants dans chaque Département.

Le conseil régional des enseignants (CRE), réunissant 16 enseignants ,3 élus membres du comité directeur de la ligue et un CTR coordonnateur, permettra de travailler sur l'évolution de l'enseignement dans notre région et de désigner deux représentants Occitans qui siégeront au Conseil National des enseignants.

Une première réunion du CRE s'est tenue lors du tournoi ITTB fin octobre ; un second rendez vous est programmé lors de l'open sud de France fin janvier 2022.

FORMATION CONTINUE DES DIRIGEANTS :

2020/2021 : 2 modules ont été proposés : Créer un groupement d'employeurs et gérer des salariés au sein de mon entreprise. Deux soirées d'informations en direction des dirigeants employeurs ont été également organisées avec l'appui du COSMOS.

2021/2022 : le catalogue est également en cours de finalisation avec les mêmes modalités de prise en charge que pour les enseignants.

TAXE APPRENTISSAGE :

Bilan de la Collecte 2020/2021 : 100 k€ collectés

2021/2022 : Agrément en cours.

Perspectives :

Suite à la réforme de la formation professionnelle en cours, à priori, dernière année de collecte de taxe d'apprentissage pour le centre de formation la saison prochaine.

Très important : Rappel de l'obligation légale à cotiser à l'AFDAS pour tout employeur : En effet, l'avenir des financements du Centre de formation passera de plus en plus par le biais de cet organisme.

Inscription gratuite au COSMOS (Syndicat des employeurs dans le Sport) à réaliser chaque année au 1^{er} Janvier directement sur le site internet

CERTIFICATION QUALIOP

La ligue Occitanie a été certifié « Qualiopi » fin mars 2021 (pour une durée de 3 ans) pour les actions de formation et de mise en œuvre de la démarche de validation des acquis de l'expérience. Cette certification, obligatoire au 1^{er} janvier 2022, est requise pour tous les prestataires d'actions de formation qui souhaitent accéder aux financements publics.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres de la Commission, élus et salariés, pour la qualité du travail mené tout au long de l'année pour

- maintenir les formations existantes, garder le lien avec les stagiaires en cours de formation
- et innover au bénéfice des enseignants professionnels ou en devenir, ainsi qu'auprès des dirigeants dans le contexte complexe que l'on a tous et toutes connu.

Bonne saison 2022 !!

Alexandra MÉRIGOT